



Ecole privée Saint Joseph
5, rue de la Sablière
85230 Saint Urbain
Tél : 02.51.68.83.54
Mail: ecoleprivee-sturbain@orange.fr
Site internet :
<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

BULLETIN D'INFORMATIONS N°6
13 MARS 2020

1- Coronavirus :

Chers parents,

L'annonce du Président de la République hier soir impose la fermeture des établissements scolaires dès lundi, **l'école sera donc fermée à partir de lundi** et ne pourra pas accueillir vos enfants.

Chaque enseignante va transmettre dans le cartable de votre enfant ou par mail en début de semaine prochaine, des pistes de travail. Et cela chaque semaine jusqu'à la reprise des classes.

Bien sûr nous vous informerons par mail au fur et à mesure des consignes données.

Toute l'équipe est mobilisée pour traverser au mieux cette période particulière et reste à votre écoute.

2- Plateforme pédagogique du Cned

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à disposition des élèves et de leur famille, dès aujourd'hui, un ensemble de ressources numériques éducatives permettant d'assurer également une continuité pédagogique.

La plateforme pédagogique du CNED est accessible dès maintenant à partir de l'adresse suivante:

Pour les **ÉCOLES** : <https://ecole.cned.fr/>

Ma CLASSE à la maison ÉCOLE | UN SERVICE CNED ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Nom d'utilisateur/adresse de

Mot de passe

Se souvenir du nom d'utilisateur

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?

Votre navigateur doit supporter les cookies ?

Connexion

Première visite sur ce site ?

Pour un accès complet à ce site, veuillez créer un compte utilisateur.

Créer un compte

3- Spectacle école :

En raison de la fermeture de l'école, le spectacle de l'école prévu le 10 avril 2020 est annulé.

4- Paroisse:

Véronique Carpentier informe les familles concernées que la matinée dimanche (préparation 1ère communion et profession de foi) prévue le **dimanche 22 mars à St Gervais** n'est pas reportée tout le temps que les rassemblements dans les églises ne sont pas interdits.

Les annonces faites par la conférence des évêques de France seront suivies avec attention.

5- Restaurant scolaire:

Marielle, responsable du restaurant scolaire vous informe que lors de la reprise du fonctionnement du restaurant scolaire, elle vous invitera à venir inscrire votre enfant à la mairie, la veille de la reprise avec un ticket. Pour ceux qui ont déjà donné un ticket pour le 16/03, celui-ci sera reporté automatiquement. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

